

Quel avenir pour le monde maritime?



CONFÉRENCE-DÉBAT

Derrière le discours vert de la "transition énergétique", des milliers d'éoliennes géantes s'apprêtent à transformer nos côtes. En France comme en Europe, des projets offshore bouleversent les équilibres marins, les paysages, la pêche, la biodiversité et le patrimoine culturel du littoral. Cette conférence-débat donne la parole à celles et ceux qui, sur le terrain, voient déjà les conséquences : marins, pêcheurs, habitants, experts scientifiques et architectes du patrimoine.

- Illusions écologiques et paysages maritimes menacés
- Biodiversité, pollution, écosystèmes : les signaux d'alerte
- Production électrique et déséguilibre des réseaux
- Décarboner sans gaspiller : une priorité
- wendredi 12 décembre 2025 14h30, en présentiel et distanciel
- salle Notre-Dame 92 bis Bd du Montparnasse, Paris 6°

Inscription via QR code

@ retm@retm.fr - retm.paysdeloire@gmail.com





Organisé par Réseau Énergie Terre&Mer en partenariat avec de nombreuses associations en France et en Europe.



































TABLES RONDES

Ces échanges visent à faire le point sur l'éolien en mer après 4 années d'exploitation des parcs éoliens en mer en France. Ils interviendront au moment de la révision par RTE de ses scénarios énergétiques 2050. Leurs conclusions seront transmises à RTE pour une prise en compte de la totalité des impacts observés.



Après un état des lieux des enjeux économiques de l'éolien en mer, les échanges s'articuleront autour de trois tables rondes réunissant des acteurs clés : navigateurs, professionnels de la pêche, experts scientifiques, associations environnementales et patrimoniales.

Ces échanges visent à analyser les impacts observés sur les façades maritimes françaises et européennes, tout en définissant des indicateurs quantitatifs essentiels à une évaluation complète des coûts et des bénéfices.

Contexte français et européen

Rappel des initiatives européennes sur l'éolien en mer et de leur transposition au sein des Etats membres ; contexte en France et en Europe ; développements envisagés par la publication des documents stratégiques de façade pour l'éolien en mer.

Retour d'expérience

Présentation des projets des façades, prix de l'électricité, résultats des appels d'offre ; exemples d'impacts à prendre en compte incluant : sécurité de navigation, pêche, biodiversité, pollution, patrimoines maritimes et littoraux, paysages.

Synthèse des enjeux

Synthèse des enjeux des filières économiques incluant la pêche, la navigation, le tourisme ; synthèse des impacts multiples, incluant les enjeux sur le réseau électrique, l'économie des territoires, l'emploi, le cadre de vie, le coût de l'électricité.

Méthode d'évaluation socio-économique

Exigence de l'évaluation des investissements publics de l'Etat ; établissement d'une grille multicritères pour évaluer l'éolien en mer et quantifier ses impacts.

Conclusion

Interrompre la course aux projets,

proposer une méthode d'évaluation des impacts avec une étude en coût complet, et placer la protection du littoral au cœur des décisions.

Intervenants

Alain Ayong Le Kama



Alain Ayong Le Kama est un économiste français spécialisé en économie publique, urbaines et des transports. Ancien élève de l'ENSAE et docteur en économie, il a enseigné à l'université Paris-Est puis dirigé l'École d'Économie de Paris-Est. Il a été président de l'Autorité de la Qualité de Service dans les Transports (AQST), où il a travaillé sur l'évaluation des performances des réseaux. Ses travaux portent notamment sur les politiques publiques, la mobilité et l'organisation des services. Il intervient régulièrement comme expert auprès d'institutions publiques et de collectivités.

Christophe Blanchard Dignac



Christophe Blanchard-Dignac est un ancien haut fonctionnaire français. Directeur du budget (1995-2000), Président de la Française des Jeux (2000-2014), Conseiller-Maître en service extraordinaire à la Cour des Comptes (2015-2020), il accompagne aujourd'hui des entreprises familiales. Membre honoraire du Conseil économique, social et environnemental, il préside la Fédération nationale Patrimoine-Environnement et siège depuis 2023 parmi les personnalités qualifiées de la Commission supérieure des Sites, Perspectives et paysages.

Nicolas Bour



Nicolas Bour est polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées. Il a mené de grands projets d'infrastructures en France et à l'étranger, notamment le tunnel sous la Manche, l'usine Pechiney de Dunkerque, des centrales nucléaires en Chine et en Afrique du Sud, des barrages et le métro de Pékin. Il rejoint ensuite Voies navigables de France, où il dirige la mission du canal Seine-Nord Europe, puis les liaisons européennes et l'innovation, ainsi que le groupement européen Seine-Escaut. Il est aujourd'hui président d'ATIL Europe, société de conseil en stratégie et grands projets d'infrastructures. Engagé dans le débat public sur l'énergie et l'aménagement, il intervient régulièrement comme expert et conférencier. Il a contribué à la création du collectif interrégional « Energies territoriales du Nord-Est de la France » dont il est le coordonnateur technique, puis à la création du « Réseau Energies Terre&Mer » (RETM) dont il est le porte-parole (www.retm.fr).

Jacques de Certaines



Jacques de Certaines, ancien enseignant-chercheur et élu local, est un acteur du milieu nautique breton. Comme président de l'UNAN 56, fédération d'une trentaine d'associations de plaisanciers et pêcheurs-plaisanciers du Morbihan, il oeuvre pour une évolution positive de la plaisance en dialogue avec les autorités maritimes, les collectivités locales et les gestionnaires des ports et mouillages.

Alain Doré



Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Optique, Alain Doré a fait l'essentiel de sa carrière dans des laboratoires de Recherche et Développement, d'abord scientifique, puis industriel, sur des sujets très variés allant des périscopes de sousmarins nucléaires aux écrans TFT-LCD, en passant par les gyrolasers, les systèmes de vision infrarouge, et l'alimentation solaire des bornes autonomes d'arrêts de bus. De 2012 à 2022, il a suivi les recours contre les projets d'éolien en mer, et participe depuis 2022 à l'instance de concertation et de suivi du parc de St Nazaire. Militant associatif, il est le coordinateur de DLM et le correspondant RETM Pays de Loire.

Renaud Dutreil



Renaud Dutreil est un haut fonctionnaire et homme politique français, ancien élève de l'ENA. Il a été député, puis ministre des PME, du Commerce et de l'Artisanat au début des années 2000. Promoteur de la « Loi Dutreil » facilitant la transmission d'entreprises familiales, il a fortement marqué la politique économique de cette période. Après sa carrière gouvernementale, il a rejoint le groupe LVMH. Il intervient aujourd'hui dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du patrimoine économique.

Samuele Furfari



Le professeur Samuele Furfari est ingénieur chimiste et docteur en énergie de l'Université Libre de Bruxelles. Pendant 36 ans, il a été haut fonctionnaire à la direction générale de l'énergie de la Commission européenne, puis conseiller du directeur général, travaillant sur l'ensemble des politiques et technologies énergétiques. Il enseigne aujourd'hui la géopolitique de l'énergie à l'ESCP Londres et professeur honoraire à l'École polytechnique de l'Université de Madrid. Auteur de nombreux articles et livres, il intervient régulièrement comme expert. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République de Pologne.

Frank Karg



Frank Karg est ingénieur agronome de formation. Il a occupé plusieurs postes de recherche appliquée avant de devenir directeur scientifique au sein d'organisations dédiées à l'agroalimentaire et au développement durable. Expert international, ses travaux portent notamment sur les systèmes alimentaires résilients, la pollution, la toxicologie et la sécurité sanitaire. Frank Karg est membre de l'Alliance Bretonne de l'Environnement.

Gilles Le Baud



Gilles Le Baud, Double vainqueur de la course en Solitaire du Figaro au palmarès de course au large fourni. Parallèlement à sa carrière sportive, il a créé le Chantier Kelt Marine en développant des voiliers innovants qui ont popularisé la plaisance moderne.

Ancien président du syndicat des constructeurs de bateaux, il est resté une référence de la voile française.

Olivier Lepretre



Olivier Lepretre est un marin-pêcheur hauturier et une figure majeure de la pêche française. Installé à Boulognesur-Mer, il connaît de l'intérieur les réalités économiques, sociales et environnementales du secteur. Président du Comité régional des pêches des Hauts-de-France, il défend activement les intérêts des pêcheurs face aux enjeux européens, aux réglementations environnementales et aux crises récurrentes de la filière. Il porte une parole directe et constructive pour préserver l'avenir des flottilles et des ports du littoral.

Eric Sartori



Eric Sartori est ingénieur de l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielle de Paris. Il est spécialiste des questions énergétiques et environnementales. Après une carrière dans l'industrie et le conseil, il s'engage dans l'analyse critique des politiques de transition énergétique. Il est aujourd'hui secrétaire de l'association PIEBÎEM, mobilisée contre les projets éoliens entre Groix et Belle Ile.

Jean-Raoul Tauzin



Jean-Raoul Tauzin est un ancien cadre dans le secteur aérien. Il s'investit dans les questions énergétiques et environnementales, en tant qu'administrateur de l'EEDAM (Énergie et Environnement en Débat dans l'Aisne et la Marne) et s'intéresse particulièrement aux débats autour de l'agrivoltaïsme et à la transition énergétique.

Catherine Vadon



Catherine Vadon est océanographe, biologiste marine et maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle, spécialiste de la biodiversité et des milieux océaniques. Ses travaux portent sur l'écologie et la préservation des écosystèmes marins. Elle est fortement engagée dans la médiation scientifique et la sensibilisation du public.

Bertrand Wendling



Bertrand Wendling est ingénieur agronome, spécialisé en halieutique (issu de l'ENSA Rennes). Depuis mai 2005, il est Directeur Général de SATHOAN, l'organisation de producteurs et coopérative maritime représentant des pêcheurs sur la façade méditerranéenne depuis Sète. Il assure la gestion administrative et financière de l'organisation, coordonne les actions, et représente les sociétaires au niveau national, européen et international. Il est l'un des acteurs clés de la filière pêche méditerranéenne, engagé dans la durabilité des ressources, la défense des intérêts des pêcheurs artisans, et la transition vers une pêche responsable.

Associations invitantes

- Le collectif DLM-Défense de La Mer entre les estuaires de Loire et Vilaine est un collectif qui regroupe des associations environnementales de la Presqu'île de Guérande. DLM a été très actif contre les éoliennes du Banc de Guérande, et en suit la production. Il suit aussi le déversement des boues de dragage des ports locaux, les zones Natura 2000 et les bassins versants. DLM est membre de RETM.
- Enviro Veritas est une association concentrée sur l'opposition au projet démesuré d'implantation de 110 éoliennes flottantes d'une hauteur de 285 mètres visibles des côtes entre Brignogan et Perros-Guirec
- Gardez les Caps est une association dédiée à la protection du littoral et des paysages autour de la baie de Saint-Brieuc et du cap d'Erquy. Elle rassemble des habitants, usagers de la mer et acteurs locaux préoccupés par l'impact des projets industriels en mer, notamment l'éolien offshore.
- Libre Horizon est une association normande particulièrement active autour d'Arromanches, site emblématique du Débarquement. Elle œuvre pour la protection du littoral, des paysages historiques et du patrimoine maritime menacés par des projets industriels en mer, notamment l'éolien offshore. L'association mène un travail de vigilance, d'expertise et d'information, en analysant l'impact des projets sur le panorama d'Arromanches et sur les vestiges du port Mulberry. Elle défend une gestion du littoral compatible avec la mémoire du lieu et la préservation de ses écosystèmes.
- NEMO Non aux Éoliennes en Manche Ouest est un collectif engagé contre l'implantation de parcs éoliens industriels. Il défend la préservation des paysages marins, de la biodiversité et des activités traditionnelles liées à la mer. Il s'oppose particulièrement à l'autorisation de forages destructeurs des fonds et de la faune marine.
- NENY, Non aux Eoliennes entre Noirmoutier et Yeu est une association de protection du paysage marin, du littoral et de la biodiversité. Son principal objet est de s'opposer aux projets dévastateurs d'éolien en mer entre les iles de Noirmoutier et Yeu.
- PIEBIEM est une association de défense du littoral, créée pour protéger l'environnement, la biodiversité et les activités maritimes traditionnelles en Bretagne Sud. Elle regroupe des riverains, des pêcheurs, des acteurs économiques et des citoyens préoccupés par l'impact des projets d'éolien en mer. L'association produit des analyses techniques, juridiques et environnementales pour éclairer le débat public.
- L'Association de Protection des Sites des Petites Dalles œuvre pour la préservation du site naturel des Petites Dalles, sur la Côte d'Albâtre, l'un des paysages les plus remarquables de Normandie. Elle rassemble habitants et amoureux du lieu pour protéger les falaises, la valleuse, le patrimoine bâti et l'équilibre écologique du littoral.
- L'Association de Protection des Sites de Saint-Clément des Baleines œuvre pour la préservation du patrimoine naturel, paysager et architectural de Saint-Clément-des-Baleines, sur l'île de Ré. Elle rassemble des habitants et des acteurs locaux soucieux de protéger le littoral, les dunes, les marais et les espaces remarquables du village. Son objectif est de garantir un développement harmonieux, en accord avec l'identité et la fragilité des sites rétais.

- L'Association des Amis de Saint Gildas et de Rhuys a pour objet d'être force de réflexion et de proposition au service d'un développement harmonieux de la presqu'ile et en particulier du village de Saint-Gildas - berceau de l'Association depuis 1967.
- SAULIDE Agir pour le Littoral (Sauvegarde du littoral Dieppois et des environs) est une association dédiée à la protection du littoral autour de Dieppe et de ses communes voisines. Elle agit pour préserver les falaises, les valleuses, les paysages naturels et le patrimoine maritime menacés par certains projets d'aménagement.
- L'association SCOPA-Sauvegarde des Côtes d'Opale Picarde et d'Albâtre œuvre pour la défense des paysages marins, du patrimoine naturel et de la biodiversité côtière. Elle surveille et analyse les projets susceptibles d'impacter l'environnement littoral, notamment les projets éoliens en mer. L'association défend une gestion durable du littoral et la sauvegarde des horizons marins emblématiques du nord-ouest de la France
- L'association Vent Debout 59 se dresse contre le projet de parc éolien en mer de Dunkerque. L'association souhaite décider de l'avenir des plages par des consultations locales.
- Yeu Vent Debout est une association créée sur l'île d'Yeu pour défendre la préservation du littoral, des paysages et de la biodiversité marine. Elle rassemble des habitants et des acteurs locaux inquiets de l'impact potentiel des projets d'éolien en mer sur l'environnement et les activités traditionnelles de l'île. Son action vise à garantir que les décisions prises intègrent pleinement les enjeux environnementaux et patrimoniaux de l'île d'Yeu.
- Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) est un collectif national créé en mai 2024 pour lutter contre l'augmentation du coût de l'électricité et mutualiser les compétences aux différentes échelles, notamment départementales. Il réunit plusieurs centaines d'associations dont les adhérents sont engagés depuis des années pour protéger l'environnement, les activités économiques de la terre et de la mer et le patrimoine sur le littoral comme au sein des territoires ruraux, face aux risques des projets éoliens terrestres, en mer et des champs photovoltaïques au sol. Il promeut auprès des élus locaux, du parlement et du gouvernement une approche rationnelle des choix énergétiques, et notamment le développement des énergies thermiques renouvelables. Maitriser le coût de l'électricité, augmenter notre souveraineté énergétique et réindustrialiser la France en lien avec les acteurs du territoire comptent également au sein des objectifs du réseau.
- Le collectif Vent des maires, créé en 2021, défend la place des communes dans les décisions relatives aux projets éoliens. Il s'oppose à ce que ceux-ci soient imposés sans réelle concertation et plaide pour que les maires disposent d'un véritable droit de décision. Indépendant et non partisan, il rassemble aujourd'hui plus d'un millier d'adhérents, dont plus de 500 maires. Son action vise à promouvoir une approche équilibrée du développement énergétique, respectueuse de la démocratie locale, des paysages et de la qualité de vie des habitants.